

Dates d'informations collectives (au choix) :

- Vendredi 17/01/2025 à 9h30
- Mercredi 22/01/2025 à 14h00
- Lundi 27/01/2025 à 14h00

Dates de réalisation : 17/02/25 au 11/07/25

Durées (centre/Ets) : 20 semaines (14 semaines centre + 6 semaines en entreprise)

Objectifs et suites du parcours :

Accéder à un contrat d'apprentissage au sein du groupe CLARIANE

(KORIAN-EHPAD)

(INICEA-CLINIQUE)



Adresse du lieu d'information collective : LASER 41 rue des Rigoles 75020 Paris

Métro : ligne 11 (arrêt Jourdain) ou Bus 26 - (arrêt Ermitage)

Se présenter avec un CV correspondant à son projet professionnel

Pré-requis :

- Avoir entre 18 et 29 ans et au-delà de 29 ans si RQTH
- * Avoir un niveau 3
- * Être inscrit en Parcours Entrée dans l'Emploi et être inscrit à France Travail
- * Avoir un projet validé par une expérience professionnelle ou un stage dans le secteur visé
- * Souhaiter à l'issue du parcours, s'engager sur un contrat en apprentissage

Contenus du parcours :

- * Découverte des métiers et pratique en plateaux techniques / Consolidation du projet / Immersion en entreprise pour validation du projet
- * Communication professionnelle, « savoirs être », codes de l'entreprise, gestes et postures professionnels
- * Remise à niveau en lien avec le secteur
- * Passage du PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle)
- * Réalisation d'un dossier métier, portefeuille de compétences

Contacts : Christine MURIS : [01.40.33.66.20](tel:01.40.33.66.20) / cmuris@laserformation.org

N° de session KAIROS :

Critères à vérifier par l'orienteur :

- Stagiaires (18-29 ans, et au-delà de 29 ans, si RQTH) de niveau III, inscrits soit : en mission locale, en Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) ou sortis d'un PEE en 2024, au Cap Emploi ou à France Travail : Public D.E (+ de 25 ans) ou Public bénéficiaire du RSA ... ;
- **En capacité de suivre une formation de 35 h en tant que stagiaire de la formation professionnelle ;**
- Situation administrative vérifiée au regard du statut de stagiaire de la formation professionnelle, inscrit à France Travail ;
- Le candidat formule les spécificités et les exigences du métier visé, est prêt à faire évoluer ses habitudes personnelles pour adopter une posture professionnelle et s'adapter aux contraintes d'un métier, présentant de façon claire et argumentée son projet – réaliste et réalisable ;
- Le projet est validé par une expérience professionnelle, un stage ou autre expérience ... (fournir le bilan final et les évaluations liées à la carte de compétences si un parcours antérieur a été fait en PEE) ou un plateau technique.

→ Identification des compétences pour compléter la validation du projet, à partir du référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences »

- **Axe 5 « construire son projet professionnel » - cercle 4 en cours « détermine la/les étape(s) de mise en œuvre de son projet professionnel » :**
 - Choisit en justifiant sa voie d'accès à l'emploi (via une formation en alternance)
 - Rend compte oralement d'un engagement précis pour son projet (accès à un emploi, à une formation d'accès à la qualification ou qualifiante).
- **Axe 3 « s'identifier à un ou des métiers » - cercle 3 validé « se positionne dans le monde du travail et/ou de la formation en intégrant les contraintes et les réalités » :**
 - Adopte une posture d'apprentissage ;
 - Respecte les attendus du poste pour un métier visé ;
 - Formule les spécificités et les exigences du poste pour un métier visé.

- Référent du candidat : Nom et prénom du candidat :
- Structure orientant : Date de l'info coll choisie : **Vendredi 17/01/2025 à 9h30**
Mercredi 22/01/2025 à 14h00
Lundi 27/01/2025 à 14h00

Fiche à renvoyer avant l'info collective + fiche liaison + CV, à : Christine MURIS / cmuris@laserformation.org

Stagiaires à convoquer par vos soins, en fonction de la date d'info coll retenue